



INFO MAIRIE : LES CONDITIONS D'ACCUEIL DU PUBLIC A PARTIR DU 11 MAI

Aureilhan, le 7 mai 2020

Lundi 11 mai, date confirmée du déconfinement pour le Département des Hautes-Pyrénées, certains services de la Mairie vont réouvrir au public.

Le **standard téléphonique** sera de nouveau ouvert aux horaires habituels, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 (05 62 38 91 50)

L'accueil de la Mairie sera ouvert au public, aux horaires habituels et aux conditions suivantes :

- Deux personnes maximum seront admises simultanément à l'accueil de la Mairie (dans le respect de la distanciation sociale)
- Une personne maximum pourra se présenter au services « affaires scolaires »
- Une signalétique sera spécialement conçue à l'extérieur de la Mairie pour matérialiser la file d'attente du public
- Le public sera invité à porter un masque (recommandation) et à se désinfecter les mains avec le gel hydroalcoolique mis à disposition dans le sas d'entrée de la Mairie

Les formalités de demande de passeport et de carte nationale d'identité sont suspendues dans l'attente de consignes des Services de l'Etat.

Afin d'éviter les regroupements de personnes, il est recommandé de limiter les visites en Mairie, en vous informant notamment par téléphone ou sur le site internet de la Ville, sur lequel un point de situation régulier est effectué.